

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	16	16 + 6

Date de convocation
16 février 2023

Date d'affichage
16 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un février à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Marcel CHRISTEL, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILPPE, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Sophie MENZIN, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Valérie PELLERIN représentée par Liliane VOYARD, Urbain VELUT représenté par Pascal GENET, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Véronique STOLTZ représentée par Annie SALAMI, Vincent BLANCHOT représenté par Denis PHILIPPE, Yohan MULLER représenté par Bruno LÉOTIER.

Annie SALAMI a été nommée secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Convention de mise à disposition d'un verger
N° de délibération : 20230213

Le maire présente à l'assemblée :

La commune de Saint-Lyé est propriétaire d'un verger situé voie de la Thomelle. Ce verger n'est actuellement pas utilisé par la commune et nécessite l'intervention des services techniques afin de l'entretenir. Ce verger a une surface de 4540 m².

Il serait envisageable de proposer ce terrain en mise à disposition gratuite pour y établir des ruches contre entretien de terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

AUTORISE le maire à signer une convention en ce sens.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
16	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Annie SALAMI
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

